

## **Vraiment à gauche**

Pour une alternative écologique, solidaire et démocratique soutenue par le collectif Gauche Alternative et la LCR 100% à gauche liste conduite par **Eric Schatz** pour les élections municipales à Pau

Nous répondons ci-dessous point par point à vos propositions.

## **Charte Vélo : 12 propositions pour l'agglo.**

### **Dialoguer**

**1. Nommer un(e) délégué(e) vélo au sein de chaque municipalité, supervisant la création du Schéma Directeur puis sa mise en oeuvre et servant d'interlocuteur auprès du public**

Sur la question des transports, nos priorités sont écologiques et sociales. A ce titre, le vélo est un moyen de transport propre et pas cher et fera partie de nos priorités, avec les transports en commun. Ainsi l'équipe responsable de l'aménagement urbain prendra en charge cette question, plutôt que de la laisser à un « monsieur vélo » dont nous ne voudrions pas qu'il soit un alibi.

**2. Consulter «Pau à Vélo» sur tous les aménagements urbains**

Nous avons affirmé que les associations seront des acteurs des décisions municipales, avec les habitants des quartiers concernés. Nous proposons des assemblées de quartiers, ouvertes aux associations, habilitées à prendre des décisions (avec un budget à la clef) en particuliers sur les aménagements urbains.

### **Améliorer la sécurité des déplacements**

**3. Sécuriser les accès à vélo de tous les établissements scolaires (écoles, collèges, lycées), et sensibiliser les jeunes à l'usage du vélo pendant leur scolarité**

D'accord, en ajoutant une sensibilisation des jeunes à la sécurité et aux équipements (casques, éclairage...).

**4. Equiper tous les ronds-points avec une piste ou bande circulaire protégée**

Tout à fait d'accord, nous souhaitons renverser la tendance au tout voiture, et rendre la voie publique en priorité aux piétons, transports en commun et cyclistes.

**5. Augmenter le kilométrage des aménagements cyclables, en privilégiant partout où elles sont réalisables, des pistes cyclables**

Même réponse.

**6. Réduire la vitesse en centre-ville et dans les quartiers résidentiels à 30 km/h**

La limitation à 30 km/h a en outre un effet non négligeable sur la pollution atmosphérique et l'émission de gaz à effet de serre.

## Mettre en cohérence les voies cyclables

### 7. Créer-relier les voies cyclables des centres-villes vers la périphérie de l'agglomération (centres commerciaux notamment)

L'incitation à abandonner la voiture pour des transports propres doit passer par la mise en place d'alternatives efficaces et convaincantes. La mise en place d'un réseau cyclable en est une. Nous prôtons également la gratuité des transports en commun.

### 8. Réaliser en 5 ans la partie de la Voie Verte des Gaves devant traverser l'agglomération

Nous espérons des délais plus rapides si c'est possible.

### 9. Créer en 2 ans un Schéma Directeur des aménagements cyclables dans chaque commune

Même réponse.

## Rendre l'usage du vélo plus simple

### 10. Généraliser les contre-sens cyclables

Toute mesure rendant la pratique du vélo plus simple nous paraît de bon sens.

### 11. Autoriser l'accès des vélos sur les chemins piétons, éventuellement en les élargissant, sans mettre en place de dispositif rendant le passage à vélo difficile

Nous privilégions le vélo par rapport à la voiture, par contre nous serons attentifs au respect du piéton.

## Investir dans les déplacements cyclables

### 12. Consacrer 7% du budget voirie de la commune au développement et à l'entretien des voies cyclables et équipements destinés aux cyclistes. En effet, à l'échelle de l'agglomération, environ 3% des déplacements se font à vélo, mais les équipements destinés aux cyclistes ont pris beaucoup de retard

Les priorités que nous rappelons ci dessus seront traduites sur le plan budgétaire, dans le respect de la démocratie que nous avons rappelé au deuxième point.